

Votre équipe
CFDT :

Vincent
RODET
(EDF)

Jean Angles
(EDF)

Nathalie
RENOUX
(EDF)

Régis
DANGLES
(RTE)

Thierry
LECOCQ
(CHAM)

Wilfrid
SHOCK-
TORAP
(EDF-SEI)

Georges
SERRE
(DALKIA)

ODJ :

- 1 - Points d'actualités
- 2 - Information sur la formation Professionnelle
- 3 - Bilan Santé au Travail

Changement de PDG et gouvernance :

L'arrivée d'un nouveau PDG est toujours l'occasion de repréciser la stratégie du Groupe. C'est un exercice normal mais force est de constater que la gouvernance du Groupe EDF est très particulière.

Ainsi par exemple : le PDG vient de découvrir qu'il n'a pas totalement la main sur une donnée clé : rien de moins que les tarifs de l'électricité.

Pour la CFDT ce n'est pas un scoop de constater que l'Etat considère encore et toujours EDF comme une entité qui disposerait soit d'une planche à billets dans les caves de Wagram, soit de gisements infinis de productivité.

Lorsqu'un PDG est prié de trouver des marges de manœuvre par son actionnaire majoritaire, nous sommes bien placés en tant que Syndicat pour savoir que cela peut rapidement se traduire par une dégradation de la politique sociale.

Cela fait désormais plus d'une décennie que les plans de performance se succèdent, l'effectif est à peine suffisant pour assurer la transmission des compétences, de lourds chantiers se profilent comme le Grand Carénage des CNPE par exemple.

Donc, l'Etat serait bien inspiré de renoncer à un taux de dividende insoutenable puisque payé en creusant la dette.

RTE :

Des articles parus dans la presse ces derniers temps font état de l'intention du Gouvernement d'ouvrir prochainement le capital de RTE à hauteur de 30%. Habitue à ce type d'agitation médiatique saisonnière suscité par des banques conseils en mal de contrat, la CFDT n'imagine pas que le Gouvernement ait l'intention de brader une infrastructure vitale qui porte la sécurité d'alimentation électrique du pays, contribue à la sûreté nucléaire, permet les échanges d'électricité intra-européens et ce, dans le seul but de renflouer les caisses de l'Etat.

De par son statut de monopole public, de par son importance stratégique pour la transition énergétique et la sécurité d'approvisionnement, RTE ne saurait être livré à des investisseurs préoccupés exclusivement par la rentabilité à court terme.

Le réseau d'électricité nécessite une stratégie industrielle et la préservation des intérêts de long terme du Service Public, gage de cohésion sociale : égalité d'accès au réseau en toute sécurité, continuité d'alimentation 24h/24 et adaptation du réseau aux évolutions liées à la Transition Energétique.

Par ailleurs, la CFDT craint que l'ouverture supposée du capital de RTE, conduise un jour à la sortie de RTE du Groupe EDF. Cette perspective serait lourde de conséquences car elle ouvrirait la voie à une privatisation d'EDF. En effet, tant que RTE est partie intégrante du Groupe EDF ; EDF ne peut pas être privatisée. La Constitution fait obstacle à la privatisation du réseau de transport en raison de son caractère de monopole naturel et de Service Public national.

Les entreprises du Comité de Groupe France EDF, sont :

EDF SA, ERDF, DALKIA, RTE, PEI, EDEV, TIRU, EDF Energies Nouvelles, EDF Energies Nouvelles Réparties (EDF ENR Solaire, EDF ENR PWT), EDF Optimal Solutions, CHAM, Gaz HOP, SOCODEI, IFOPSE, COFIVA, Hydrostadium, Electricité de Strasbourg.



Votre équipe
CFDT :

Vincent
RODET
(EDF)

Jean Angles
(EDF)

Nathalie
RENOUX
(EDF)

Régis
DANGLES
(RTE)

Thierry
LECOQC
(CHAM)

Wilfrid
SHOCK-
TORAP
(EDF-SEI)

Georges
SERRE
(DALKIA)

Pour la **CFDT**, il est essentiel qu'EDF reste très majoritairement propriété de l'Etat et entreprise intégrée eu égard à ses missions de Service Public, aux enjeux de sûreté, à son importance pour l'économie française, et enfin pour la réussite d'un nouveau modèle énergétique porteur de développement durable.

La CFDT est inquiète du devenir des Directions Régionales de l'Emploi, seule structure qui traite des entreprises et des salariés du Groupe au niveau de la région, qui réunit les organisations syndicales (IRIEEC) sur des dossiers comme l'emploi et la formation de la région. La **CFDT** attache une grande importance aux DRE et leurs activités. Nous pensons que le personnel peut y perdre si l'avenir des DRE n'est pas confirmé et renforcé.

Nous sommes heureux d'accueillir les collègues de DALKIA au sein du Groupe et ce jour en Comité de Groupe, des observateurs (OS) de cette entreprise. Aujourd'hui, il y a un élan mais l'accostage reste à concrétiser (Les impacts concrets pour les salariés, les possibilités de mobilité, etc). Par exemple, DALKIA va-t-elle adhérer à l'accord Responsabilité Sociale du Groupe EDF ?

Des réponses sont aussi attendues à nos questions du CGF du mois d'octobre comme l'application du **CICE (sommes versées et contreparties)**, la création d'un groupe de travail spécifique Santé au Travail du CGF.

Devenir de la filière Fioul – Centrale ARAMON

Pour la **CFDT**, le thermique, c'est le **secours** en cas de grands froids ou de défaillance d'autres outils de production.

Pour la **CFDT**, il faut que le Groupe EDF soit cohérent. Exemple en Belgique le Groupe EDF se félicite d'avoir du thermique classique repéré comme stratégique par le RTE Belge, ce qui est valable en Belgique ne l'est il pas en France ?

Dire que cette centrale a très peu été appelée en 2014, année particulièrement « chaude » est ce raisonnable d'utiliser cet argument pour asseoir une décision ?



Déclaration
CFE, CGT, CFDT et FC

Réponses de la Direction et points d'actualités (Martin LEYS) :

La décision de la fermeture d'**ARAMON** n'a pas été prise par le COMEX. Ce qui est important, c'est d'anticiper, c'est de préparer les parcours professionnels. Si la décision est prise la DPIT mettra tout en œuvre à ce sujet.

La Centrale d'Aramon a très peu été appelée en 2014. Il y a des charges fixes importantes, plus une visite décennale à venir donc il y a effectivement interrogation.

Pour le **CICE**, l'examen toujours en cours. Le passage en CCE est prévu.

Le projet **LINKY** (compteurs communicants) avance, passage en CCE le 3 juillet, en CRE le 17 juillet, Conseil de Surveillance, Conseil d'Administration, un Groupe de Travail du CGF s'est aussi tenu. Les contrats de fournitures de matériels sont passés. 3 millions de compteurs seront posés d'ici 2016.

La loi sur de la **Transition Énergétique** sera adoptée au printemps 2015. Une des conséquences lourde est le plafonnement de la puissance max nucléaire installée à 63,2 GW.

Votre équipe
CFDT :

Vincent
RODET
(EDF)

Jean Angles
(EDF)

Nathalie
RENOUX
(EDF)

Régis
DANGLES
(RTE)

Thierry
LECOCQ
(CHAM)

Wilfrid
SHOCK-
TORAP
(EDF-SEI)

Georges
SERRE
(DALKIA)

DALKIA : le 14 octobre une réunion de 180 managers s'est tenue pour une coopération entre EDF Commerce et DALKIA afin d'être force de frappe pour les services énergétiques et faire face aux concurrents.

D'autres entreprises du Groupe vont évoluer comme CITEUM, OPTIMAL solutions, TIRU. C'est tout le Groupe qui est en train de muter.

La négociation sur le Salaire National de Base des IEG est close et renvoie maintenant à la négociation d'entreprise qui a plus de marges de manœuvres.

Pour la **CFDT**, l'inflation 2015 est annoncée à 0,9, donc obtenir 0,3 de revalorisation collective dans la négociation de branche IEG est très insuffisant, nous espérons que les diverses filiales du groupe EDF disposent effectivement de mandats permettant une bonne reconnaissance du professionnalisme.

Focus CFDT CHAM : l'inflation c'est certes une donnée qui peut servir de repère, mais il faut prendre aussi en compte les résultats des entreprises. En effet, même quand vous avez de bons résultats opérationnels (comme à CHAM cette année) et donc de fait de la marge de manœuvre les augmentations ne sont pas à la hauteur...

Information sur la Formation Professionnelle

(Luis MOLINA et Grégory TRANNOY) :

Pour l'Académie des métiers « services énergétiques », la CFDT considère qu'il faut avancer dès 2015, c'est une composante du chantier d'intégration de Dalkia.

Concernant l'accès aux catalogues de formations pour les collègues des filiales, nous alertons sur le fait que les Système d'Informations, les Intranet, ne sont parfois pas interconnectés.

Au sujet de l'évaluation de l'efficacité de la formation, c'est une bonne démarche mais qui nécessite que le management soit parfaitement impliqué. Il y a en effet un avant la formation (vérifier que les collègues inscrits ont les pré-requis par ex), un pendant la formation et aussi un après la formation car les salariés formés ne peuvent malheureusement pas toujours déployer les capacités acquises en formation.

Même si la Direction précise que la politique de formation n'a pas pour vocation de créer de l'emploi en tant que tel. La **CFDT** pointe tout de même que la politique de formation, quelle que soit sa qualité, ne peut se déployer que si les effectifs des Unités sont suffisamment créés. En effet, dans les maîtrises d'ouvrage de formation et les entités de maîtrise d'œuvre, il faut des professionnels ayant atteint un niveau d'expertise dans leur domaine, il faut donc que les exploitants les laissent partir pour s'impliquer le système de formation, en ayant la capacité d'anticiper leur remplacement.

La **CFDT** revendique donc qu'EDF consolide ses effectifs au delà de 2015 et ne cède pas à la tentation de les baisser dès 2016. L'entreprise a trop souffert en termes de compétences collectives avec le yoyo des embauches des périodes 2002-2008 (quasi gel des embauches) puis 2009-2014 (reprise brutale des embauches avec quasi saturation des capacités de tutorat et de formation).

Réponses de la Direction :

Une action de formation est définie par des pré-requis à posséder, un programme structuré, un formateur et une évaluation. Cette définition est en train d'évoluer. Des décrets sont sortis sur les Formations à distances avec aussi des pré-requis.

Il nous faut être clair avec les filiales françaises et étrangères et partager les évolutions des modalités.

La formation des formateurs évolue dans les modalités pédagogiques. De gros projets doivent aboutir en 2015. Le concepteur a un cursus de formation, il y a aussi les animateurs de formation et les managers des formateurs. C'est un enjeu de conduite du changement

Les Académies des métiers réfléchissent aux programmes pour redonner la main au salarié, qui doit devenir pleinement acteur de son projet professionnel.

Bilan Santé au travail (Dominique SPINOSI) :

Les points saillants sur lesquels la **CFDT** souhaite insister :

L'ambition de **diviser par 2 le taux de fréquence d'ici 2017** peut paraître au premier abord louable mais cet objectif très fort peut mettre en tension le management de proximité et les salariés et amener à des comportements déviants.

Ex : A EDF-SA Grand carénage doit démarrer ; c'est un défi à relever à plusieurs égards mais aussi sur la Santé au Travail des salariés internes et des prestataires.

Chez DALKIA : Risque de mettre la pression ; de sous-déclarer les accidents ...bref de casser le thermomètre.

Les effectifs en infirmiers et assistantes médicales des Services de Santé au Travail sont sous tension avec leurs différentes activités toujours plus nombreuses à accomplir, et aussi par rapport aux conditions de travail, leur formation et leur GPEC.

Pour la **CFDT** : il faut analyser l'évolution des activités des Infirmier(e)s.

A cela il faut rajouter la perspective de l'évolution à venir des activités des Médecins du Travail, qui auront un impact sur le personnel des Infirmier(e)s et le personnel paramédical. Il faut adapter les formations en conséquence.

La **Journée Santé EDF**, pour les médecins est nécessaire pour le partage des pratiques et des informations mais ne doit pas être assimilée pour autant à de la formation.

La démarche systématique de la direction à l'établissement de **déclarations d'accidents avec réserves** pose question. A notre sens ceci devrait rester exceptionnel car cela marque une défiance vis-à-vis du salarié.

La **CFDT** s'est aperçue que pour certains sites notamment les sites diffus la nomination de **Responsable de site** n'est pas officielle et bien souvent quand celle-ci existe n'est pas assortie de formation. Ces situations doivent être résolues.

Un GT Santé Sécurité du CGF doit être créé afin de travailler plus sur la santé au travail de toutes les entreprises.

Concernant l'enquête MY EDF, **CHAM n'est pas concernée**. Pourquoi ? A cause du taux de fréquence des accidents ? Pour la **CFDT**, il faut une vraie politique d'entreprise pour acquérir une culture santé sécurité avec des moyens et des actions.

Réponses de la Direction :

Oui, l'évolution des métiers des infirmières est un sujet de préoccupation, il y aura 3 passages en CCE (EDF, ERDF, RTE).

La Journée d'information n'est pas de la formation sauf celle du Nucléaire car elle comporte des points de formation continue.

DALKIA a un grand concurrent COFELY. Le taux de fréquence des accidents est à la moitié de nos résultats. Ils ont trouvé des voix de progrès.

Pour la société CHAM, Mme SPINOSI note l'alerte et se renseigne.

CFDT

Votre équipe CFDT :

Vincent
RODET
(EDF)

Jean Angles
(EDF)

Nathalie
RENOUX
(EDF)

Régis
DANGLES
(RTE)

Thierry
LECOQC
(CHAM)

Wilfrid
SHOCK-
TORAP
(EDF-SEI)

Georges
SERRE
(DALKIA)

Les entreprises du Comité de Groupe France EDF, sont :

EDF SA, ERDF, DALKIA, RTE, PEI, EDEV, TIRU, EDF Energies Nouvelles, EDF Energies Nouvelles Réparties (EDF ENR Solaire, EDF ENR PWT), EDF Optimal Solutions, CHAM, Gaz HOP, SOCODEI, IFOPSE, COFIVA, Hydrostadium, Electricité de Strasbourg.